

Image not found or type unknown



## rachat part indivision résidence principale

Par **philomene**, le **07/09/2012** à **17:42**

J'ai acheté en indivision 50-50 il y a 2 ans ma résidence principale. J'envisage de vendre ma résidence secondaire et du même coup acquérir l'autre moitié de ma résidence principale. Devrais-je pour autant m'acquitter de la plus value sur la vente de ma résidence secondaire si cette vente m'a permis entre autre de devenir l'unique propriétaire de ma résidence principale ?

Merci pour votre réponse